

## CONSEIL DE QUARTIER CROIX ROUSSE CENTRE

### BUREAU DU 21 janvier 2015

**Conseillers Présents** : Jean-Jacques RENARD, Sophie SCHEMLA-MONNERET, Marie-Noëlle DUMONAL, Daniel EPHRITIKHINE, Robert LUC, Elisabeth GUILLEMIER, Dominique HAN-SZE-CHUEN, Marie-Louise MOUREY, Françoise MARICHY, Véronique GIRY, Guillaume BERINGER, Bertrand PILA, Claire LHERMET, Michèle LACROIX, Guillemette TRACOL, Cléa ESPALLERGLÉS, Brigitte PICARD

**Membres du bureau présents** : Annicet MVOULA (président), Jean-Claude REVOL, Jean-Loup CLEMENT, Antoine IAFRATE, Richard DUMON, Anne- Marie RICOTTA, François VIDALIN, Odile ROUX, Michèle PERON, Bernard JABOULET, Danièle VAUZELLE,

**Excusés** : Sylvie ROBERT

**Elue référent** : Valérie SCHELL

**Secrétaire de séance** : Michèle PERON

En attendant l'arrivée du président et à la demande d'un conseiller, Valérie Schell distribue le nouveau guide des conseils.

Une question est posée : quel est le rôle du conseiller de quartier au sein d'un conseil de quartier ?

Le conseil de quartier est une instance consultative de la mairie d'arrondissement. C'est un lieu d'échanges ouvert à tous. Il est porteur d'idées, de suggestions....

Le conseiller de quartier s'intéresse à son quartier tant sur la proximité, l'amélioration du cadre de vie, le développement du lien social, l'élaboration de projet d'aménagement, l'éducation à la citoyenneté.....

Rappel : Réunion commence à 20 h nous devons libérer les lieux à 21 h 50.

Le président étant arrivé, la réunion peut commencer.

Valérie Schell rappelle que le compte-rendu du 17 décembre ne pourra être mis en ligne sur le site qu'après mise en forme et validation du président du conseil de quartier.

L'ordre du jour de la réunion consiste à définir les référents attendus par la mairie et les commissions que nous souhaitons mettre en place, de désigner les référents de ces commissions au sein du conseil et de la mairie. Pour un certain nombre de commissions le référent doit être un membre du bureau.

#### **I. Nomination des différents référents**

##### **1° Vice-président(e)**

La charte du conseil de quartier prévoit la nomination possible d'un(e) vice-président(e) et d'un référent budget. Après discussion, il est décidé de nommer une vice-présidente afin de respecter la parité, le président étant un homme comme le prévoit la charte des conseils de quartiers). Seule Michèle PERON se propose.

**Michèle PERON est nommée vice-présidente.**

## **2° Référent(e) budget**

Concernant le référent budget, le président Annicet Mvoula rappelle que la mairie détient le budget alloué aux différents conseils de quartier et que seul le président, après validation du bureau, fait la demande auprès de la mairie du budget nécessaire aux actions menées (petites histoires de la Croix Rousse, pris du livre de la commission lire et écrire). Il est convenu qu'un intermédiaire supplémentaire n'est pas nécessaire.

**Pas de référent budget nommé.**

## **3° Référent(e) PLUH (plan local d'urbanisme et de l'habitat) :**

Outil juridique qui régit le droit des sols sur le territoire métropolitain à partir des grands objectifs définis en matière de développement économique d'habitat, et d'environnement.

Les réunions à la mairie du 4<sup>ème</sup> auront lieu généralement en soirée mais en mairie centrale, elles peuvent se dérouler en journée.

Lucien Orange siège à la commission bâtiment urbanisme du quartier centre a fait part de son intérêt pour être référent PLUH. Sujet très technique dont il a la maîtrise. Des échanges ont lieu entre le président qui ne souhaite pas que soit nommé une personne absente à la réunion, et les membres du conseil qui reconnaissent l'implication constante de Lucien Orange sur ces questions. La première réunion devrait avoir lieu courant mars, il est convenu de procéder à l'élection de ce référent au prochain conseil de quartier de février.

Les personnes qui souhaitent devenir référent PLUH, peuvent en faire part à la prochaine réunion en février.

## **4° Référent(e) au Conseil développement de la Métropole :**

Anciennement Conseil de Développement (agenda 21, PADD ...) dont les sujets sont divers comme le développement durable, l'aménagement de la Métropole

Nous attendons plus d'info sur ce nouveau conseil. Actuellement 2 candidatures : messieurs JABOULET et DUMON.

## **II. LES COMMISSIONS EXISTANTES ET A VENIR**

### **1° Commission Lire et Ecrire**

Anciennement nommée groupe de travail lire et écrire (GTLE). Cette commission propose des ateliers d'apprentissage du Français. Elle propose également tous les ans en octobre le prix du livre. Le rendez-vous est donné le 1er mercredi du mois sauf pendant les vacances scolaires à 20h à la maison des associations.

Jean-Claude REVOL fait part de son intérêt pour être référent de cette commission. Pas d'autre candidature.

Une fiche est à compléter sur l'objectif de la commission et les participants et à faire parvenir à l'élue référent.

**Jean-Claude REVOL est nommé référent pour la commission Lire et Ecrire.**

### **2° Commission Bâtiment Urbanisme :**

Anciennement nommée groupe de travail bâtiment urbanisme (GTBU). Cette commission établit une veille sur tout ce dans le domaine de la construction ou démolition, sur la végétalisation. Elle propose des requêtes pour le prochain PLU-H. Les membres de cette commission se réunissent tous les 2ers mercredi du mois à la maison des associations à 20h.

Bernard JABOULET fait part de son intérêt pour être référent de cette commission. Pas d'autre candidature.

**Bernard JABOULET est nommé référent pour la commission Bâtiment Urbanisme.**

### **3° Commission qualité de l'air :**

Cette commission est inter quartier. Elle se réunit tous les mois. Elle concerne toute forme de pollution, dans l'air et dans le bâti. Le sujet actuel est le tunnel de la Croix Rousse dans lequel des capteurs ont été installés côté Saône.

Les premiers relevés sont en cours d'analyse. La prochaine réunion se tiendra le lundi 26 janvier à 19h. Trois membres du conseil assistent à ces réunions : messieurs MOUREY, RENARD et JABOULET.

Pas de référent désigné ce jour. **A mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion.**

#### **4° Commission proximité et déplacements :**

La commission proximité a existé mais n'a pas rempli son rôle pour diverses raisons. Son objectif : signaler toute détérioration constatée sur la voie publique, des ordures ménagères non ramassées, de encombrants abandonnés sur la voie publique, des tags..... Pour cela il existe un outil informatique le GRU (gestion relation à l'usager) accessible à tous les habitants afin de signaler ses dégradations qui est accessible sur le site de la ville de Lyon sous l'intitulé MON COMPTE.

Le référent par un accès privilégié peut avoir la liste des demandes faites et établir des statistiques, il gère les bases de données partagées.

Après discussion, il est proposé de rajouter les déplacements dans cette commission car pour un certain nombre d'entre nous les déplacements font partie de la proximité.

4 conseillers ont souhaité intégrer cette commission : mesdames SCHEMLA et TRACOL, messieurs CLEMENT, PILA  
**Jean Loup CLEMENT est nommé référent de cette commission.**

#### **5° Commission Education Jeunesse :**

Mme ESPALLERGUES nous fait part de son intérêt pour une commission Education.

Après une discussion sur les moyens mis en place pour les rythmes scolaires qui rend compte de premières réunions bilan sur leur mise en place au groupe Joseph Cornier. Mme Espallergues est invitée à rencontrer l'élue des affaires scolaire. D'autres membres du conseil de quartier souhaitent réfléchir la question des enfants et des adolescents. Il est convenu que cette commission englobera éducation et jeunesse.

4 conseillers ont souhaité intégrer cette commission : mesdames ESPALLERGUES et MARICHI, messieurs DUMON et BERINGER.

Cette commission est encore à réfléchir, et sera évoquée lors de la prochaine réunion.

Pas de référent désigné à ce jour

#### **6° Commission Animation, culture, vivre ensemble :**

Guillaume BERINGER propose cette commission avec pour objectif, acter ce qui existe au sein du quartier pour montrer l'attractivité du quartier. Un guide des associations existe, on peut aussi avoir accès par le site de la ville. L'arrondissement est très riche d'associations qui investissent l'espace public. Une commission comme celle-ci à tout son intérêt au sein du territoire. Il nous faut réfléchir à ce que l'on veut mettre dans cette commission. Notre élue référente pourra aider cette commission, l'évènementiel est dans sa délégation.

**Une fiche est à compléter sur l'objectif de la commission et les participants et à faire parvenir à l'élue référent.**

#### **7° Atelier du patrimoine :**

Concerne l'ensemble du patrimoine canut, espaces verts, industriels mais aussi le patrimoine immatériel.

Ouvert au monde associatif, CIL et conseils de quartier. Cet atelier n'est pas redondant avec la commission bâtiment urbanisme. Il sera chapoté par Valérie Schell et Jean Truc. La première réunion entre élus et les services aura lieu lundi 26 janvier.

Un retour à la *prochaine réunion permettra d'approfondir le sujet et finaliser sur le choix d'un référent.*

Il y a encore de la place dans les différentes commissions, même si les conseillers de quartier ne participent pas aux réunions mensuelles, il est possible d'amener ses idées en intégrant la commission pour laquelle on porte intérêt.

La réunion se termine à 22 h.

**Prochaine réunion du conseil de quartier centre : Mercredi 18 février à 20 h**